



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 01 mars 2021

ÉLECTION MUNICIPALE

ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE INTEGRALE DE LA COMMUNE DE PINET

Des 11 avril et 18 avril 2021

Par décision du tribunal administratif de Montpellier en date du 29 septembre 2020, l'élection municipale et communautaire du 15 mars 2020 de la commune de Pinet a été annulée.

A la suite de cette annulation, il convient de procéder à une nouvelle élection municipale et communautaire.

Dans ce cadre, une élection municipale partielle intégrale doit être organisée.

Les électrices et les électeurs de la commune de Pinet sont donc convoqués par arrêté préfectoral n° 2021-II-85 du 01 mars 2021, en vue d'élire l'intégralité du conseil municipal, soit 19 membres et 2 conseillers communautaires (un titulaire et un suppléant).

**Le 1^{er} tour de scrutin a été fixé au dimanche 11 avril 2021.
Le scrutin sera ouvert à 8h00 et clos à 18h00**

Les personnes qui veulent voter pour ce scrutin doivent obligatoirement être inscrites sur les listes électorales avant le vendredi 05 mars 2021.

Si un second tour est nécessaire, il y sera procédé le dimanche 18 avril 2021 aux mêmes heures de scrutin.

Les déclarations de candidatures sont obligatoires pour chaque tour de scrutin.

Les déclarations de candidatures pour **le 1^{er} tour** doivent être déposées à la sous-préfecture de Béziers, bureau de la sécurité et de la réglementation, dans les conditions suivantes :

- Le vendredi 19 mars 2021 de 09h00 à 12h00
- Du lundi 22 mars 2021 au mercredi 24 mars 2021 de 09h00 à 12h00
- Le jeudi 25 mars 2021 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, délai limite.

En cas de **Second tour**

- Le lundi 12 avril 2021 de 09h00 à 12h00
- Le mardi 13 avril 2021 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, délai limite.

**Pour tout renseignement concernant ce scrutin, il convient de s'adresser à la :
sous-préfecture de Béziers au 04 67 36 70 90/04 67 36 70 80**



Port du masque obligatoire et respect de la distanciation

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2